

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIGESCAN

PREAMBULE

La Société Industrielle Lesaffre (Ci-après « Société »), société anonyme au capital de 760 050 €, immatriculée au RCS Lille Métropole sous le numéro 349 069 047, dont le siège social est situé au 137 rue Gabriel Péri 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, édite l'Application mobile dénommée « Digescan ».

L'Application Digescan a pour objet d'accompagner les Utilisateurs ayant acheté les Solutions commercialisées par Phileo by Lesaffre, unité opérationnelle de la Société, dans le cadre de l'évaluation de la digestibilité des aliments distribués aux animaux de ferme et de l'impact des Solutions dans l'amélioration de la digestion et des performances animales.

L'Application Digescan est mise à disposition des Utilisateurs à titre gratuit.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Au sens des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « Conditions Générales d'Utilisation » ou « CGU »), il faut entendre par :

- « **Adresse électronique** » : désigne l'adresse de courrier électronique professionnelle renseignée lors de la création du Compte et qui constitue l'Identifiant.
- « **Application** » : désigne l'application mobile dénommée Digescan, mise à disposition de l'Utilisateur par la Société Industrielle Lesaffre à titre gratuit, lui permettant de créer un Compte et de bénéficier des Fonctionnalités décrites à l'article 4 des présentes CGU.
- « **Authentification** » : désigne la procédure de vérification de l'Identifiant et du Mot de passe de l'Utilisateur lorsqu'il demande l'accès à son Compte.
- « **Compte** » : désigne l'espace personnel dont l'Utilisateur est titulaire et qu'il a dû créer conformément aux CGU préalablement à l'utilisation de l'Application.
- « **Données relatives au Compte** » : désigne les données renseignées par l'Utilisateur lors de la création de son Compte, c'est-à-dire son nom, son prénom, la dénomination de sa société et le pays de résidence.
- « **Données relatives à la ferme** » : désigne les données renseignées par l'Utilisateur lors de la création d'un ou plusieurs Profil(s) de ferme, c'est-à-dire la dénomination, l'adresse postale et le pays d'établissement de la ferme.
- « **Fonctionnalités** » : désigne les actions mises à disposition des Utilisateurs dans le cadre leur utilisation de l'Application.
- « **Identifiant** » : désigne l'Adresse électronique de l'Utilisateur.
- « **Mot de passe** » : désigne la suite de caractères choisie par l'Utilisateur lors de la création de son Compte constituant son code personnel et confidentiel, qui, associé à son Identifiant, lui permet d'accéder audit Compte.
- « **Identifiants de connexion** » : désigne l'Adresse électronique et le Mot de passe choisis par l'Utilisateur lors de la création de son Compte.
- « **Outil de mesure** » : désigne le tamis fourni par Phileo by Lesaffre et qui permet à l'Utilisateur d'évaluer la digestibilité des aliments distribués aux animaux de sa ferme avant, pendant et après la supplémentation des Solutions.
- « **Phileo by Lesaffre** » ou « **Phileo** » : désigne l'unité opérationnelle de la Société Industrielle Lesaffre qui commercialise les Solutions.
- « **Solutions** » : désigne les suppléments d'aliment ayant pour vocation à contribuer à la digestibilité des aliments, à l'amélioration des performances animales et de la rentabilité dans les élevages.
- « **Profil(s) de ferme** » : désigne le(s) profil(s) créé(s) par l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation de l'Application et qui contient les Données relatives à la ferme.
- « **Représentant de Phileo** » : désigne le collaborateur de Phileo by Lesaffre qui accompagne les Utilisateurs dans le cadre de la commercialisation des Solutions et de l'utilisation de l'Application.
- « **Résultats d'analyse** » : désigne l'exposé sous forme de graphique et de résumé au format texte contenant l'évaluation non scientifique relative à la digestibilité des aliments distribués aux animaux de ferme et l'impact des Solutions supplémentées dans l'amélioration de la digestion, des performances et du rendement de l'élevage de l'Utilisateur.
- « **Société** » : désigne la Société Industrielle Lesaffre, société anonyme au capital de 760 050 €, immatriculée au RCS Lille Métropole sous le numéro 349 069 047, dont le siège social est situé au 137 Rue Gabriel Péri 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui a acheté les Solutions, est titulaire d'un Compte après avoir suivi la procédure de création de Compte jusqu'à son terme et utilise l'Application ainsi que l'Outil de mesure dans le cadre de son activité professionnelle.

ARTICLE 2 – OBJET ET DUREE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

2.1 Les présentes CGU ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles un Utilisateur peut accéder à l'Application et en utiliser les Fonctionnalités.

L'Utilisateur est informé que les présentes CGU n'ont pas pour objet de définir les modalités d'utilisation de l'Outil de mesure. Pour ces dernières, l'Utilisateur est invité à consulter la documentation (mode d'emploi et protocole d'utilisation) qui lui a été adressée par le Représentant de Phileo dans le cadre de la fourniture dudit Outil de mesure.

2.2 Les CGU s'appliquent pour toute la durée de mise à disposition de l'Application à l'Utilisateur.

ARTICLE 3 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

3.1 L'accès à et l'utilisation de l'Application sont soumis à l'acceptation et au respect des présentes CGU. L'Utilisateur doit prendre connaissance des CGU lors de son premier accès à l'Application en cliquant sur le lien hypertexte « Conditions générales d'utilisation » qui figure sur la page de création du Compte.

3.2 En cochant la case suivante : « En cochant la présente case, je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application », l'Utilisateur reconnaît :

- En avoir pris connaissance, et les accepter expressément ;
- Les respecter à tout moment et en toutes circonstances à compter de la création de son Compte ;
- Avoir pleinement conscience de ses engagements ;
- Que toute opération effectuée après s'être authentifiée avec ses Identifiants de connexion est réputée effectuée par lui-même.

3.3 Les CGU peuvent être modifiées par la Société à tout moment pour tenir compte des évolutions de l'Application ainsi que de l'évolution de la réglementation applicable.

Toute nouvelle version des CGU sera mise à disposition de l'Utilisateur dans l'Application. L'Utilisateur est donc incité à les consulter régulièrement.

ARTICLE 4 – MODALITES TECHNIQUES D'ACCES A L'APPLICATION

4.1. L'Utilisateur s'engage à vérifier qu'il détient un terminal lui permettant d'utiliser l'Application.

4.2 L'Utilisateur est tenu de respecter les indications techniques suivantes afin de pouvoir accéder à l'Application et d'utiliser les Fonctionnalités de manière optimale. La configuration minimale requise pour l'accès à l'Application est la suivante :

Pour les terminaux mobiles fonctionnant sous le système d'exploitation « iOS », l'Utilisateur doit au moins disposer de la version 12.0 dudit système d'exploitation.

Pour les terminaux mobiles fonctionnant sous le système d'exploitation « Android », l'Utilisateur doit au moins disposer de la version 5.0 dudit système d'exploitation.

L'Utilisateur est expressément informé que les versions iOS et/ou Android compatibles avec l'Application sont susceptibles d'évoluer en cas de mise à jour future de l'Application. Dans un tel cas, l'Utilisateur devra mettre à jour le système d'exploitation de son terminal mobile afin de pouvoir accéder à et utiliser l'Application.

ARTICLE 5 – ACCES ET UTILISATION DE L'APPLICATION

5.1 Prérequis d'accès et d'utilisation de l'Application

L'utilisation de l'Application est réservée aux seuls Utilisateurs qui achètent les Solutions et utilise l'Outil de mesure.

L'Utilisateur est informé que, pour accéder à l'Application et utiliser ses Fonctionnalités, les étapes suivantes doivent être accomplies :

- En amont, l'Utilisateur doit avoir acheté les Solutions de la Société commercialisées par Phileo.
- L'Utilisateur doit télécharger l'Application sur son terminal mobile à partir d'un magasin d'applications (App Store ou Google Store).
- A la suite du téléchargement de l'Application sur son terminal mobile, l'Utilisateur doit créer un Compte dans les conditions définies à l'article 5.2 des présentes CGU.
- Le Compte créé par l'Utilisateur doit être validé par le Représentant de Phileo dans les conditions définies à l'article 5.2 des présentes. A ce titre, l'Utilisateur recevra un courriel à l'adresse électronique qu'il indique lors de la création de son Compte.
- Après la validation du Compte par le Représentant de Phileo, l'Utilisateur recevra l'Outil de mesure.
- A compter de la réception de l'Outil de mesure, l'Utilisateur pourra utiliser les Fonctionnalités de l'Application dans les conditions définies à l'article 6 des présentes CGU.

5.2 Création du Compte

5.2.1 Pour créer son Compte, l'Utilisateur doit définir ses Identifiants de connexion (Adresse électronique et Mot de passe). Il doit également renseigner ses nom et prénom, dénomination de sa société et son pays de résidence.

5.2.2 Le Mot de passe de l'Utilisateur doit respecter les règles de robustesse définies par la Société à des fins de sécurité.

5.2.3 Le Compte créé dans les conditions précitées ne peut être utilisé qu'après sa validation par le Représentant de Phileo. A ce titre, l'Utilisateur est informé que le Représentant de Phileo peut refuser de valider la création du Compte lorsque l'Utilisateur :

- n'a pas acheté les Solutions de la Société commercialisées par Phileo ;
- n'a pas été invité oralement par le Représentant de Phileo à télécharger l'Application ;
- n'a pas suivi la formation dispensée par le Représentant de Phileo relative à l'Outil de mesure et à l'Application.

5.3 Accès au Compte

5.3.1 A la suite de la validation du Compte, l'Utilisateur doit procéder à son Authentification pour y accéder.

5.3.2 L'Utilisateur n'a pas à se réauthentifier lors de chaque accès au Compte, à moins qu'il se déconnecte dudit Compte. En cas de déconnexion, l'Utilisateur devra procéder à une nouvelle Authentification pour accéder à son Compte et aux Fonctionnalités de l'Application.

Si l'Utilisateur n'est pas en mesure de renseigner son Mot de passe lors de la réauthentification, il doit demander le renouvellement de son Mot de passe à partir du lien dédié dans l'Application. L'Utilisateur recevra ensuite un courriel à l'adresse électronique qu'il a renseignée lors de la création de son Compte, comportant un lien de réinitialisation. En cliquant sur ce lien, l'Utilisateur sera redirigé vers une page de réinitialisation du Mot de Passe.

Une fois le nouveau Mot de Passe créé par l'Utilisateur, ce dernier doit se rendre sur l'Application et procéder à son Authentification.

Le Mot de passe nouvellement créé par l'Utilisateur est soumis aux mêmes critères décrits ci-dessus.

5.4 Durée de mise à disposition du Compte

5.4.1 Le Compte est mis à disposition de l'Utilisateur tant que ce dernier achète les Solutions et utilise l'Outil de mesure.

Par conséquent, le Compte de l'Utilisateur sera désactivé par le Représentant de Phileo dans les cas suivants :

- Lorsque l'Utilisateur cesse d'acheter les Solutions ;
- En cas d'absence de mesure de l'Outil de mesure pendant un an.

5.4.2 Le Compte de l'Utilisateur pourra être réactivé par le Représentant de Phileo, en cas de rachat des Solutions et de réutilisation de l'Outil de mesure. La réactivation du Compte de l'Utilisateur a lieu dans les conditions décrites aux articles 5.1 et 5.2 des présentes.

En cas de réactivation du Compte de l'Utilisateur, les Données relatives au Compte, les Données relatives à la ferme et l'historique des Résultats d'analyse seront restaurés.

5.4.3 Au terme d'un délai d'un (1) an à compter de la désactivation du Compte par le Représentant de Phileo et à défaut de réactivation de l'Utilisateur pendant ce même délai, le Compte de l'Utilisateur sera définitivement supprimé par la Société.

ARTICLE 6 – FONCTIONNALITES DE L'APPLICATION

Le Compte permet à l'Utilisateur d'accéder aux Fonctionnalités suivantes :

- Création d'un ou plusieurs Profils de ferme,
- Visualisation de la liste des Profils de ferme créés,
- Génération de tamis, comparaison de tamis, visualisation de l'historique des tamis,
- Génération de Résultats d'analyse,
- Export des Résultats d'analyse.

6.1 Génération des Résultats d'analyse

6.1.1 L'Application permet à l'Utilisateur de générer des Résultats d'analyse.

Afin de générer des Résultats d'analyse, l'Utilisateur doit créer un ou plusieurs Profil(s) de ferme. A ce titre, il est demandé à l'Utilisateur de renseigner, pour chaque Profil de ferme qu'il crée, les données suivantes : dénomination, adresse postale et pays d'établissement de la ferme.

Après la création d'un ou plusieurs Profil(s) de ferme, l'Utilisateur doit manuellement saisir les données suivantes (Ci-après « Données d'analyse ») :

- Lorsqu'une Solution est administrée ou non dans l'aliment, la quantité de la Solution administrée et la date de l'utilisation ladite Solution est utilisée au moment de la mise à jour de mesure ;
- Le nombre d'animaux concernés et leur ration alimentaire (matières premières principales et additifs utilisés) au moment de l'utilisation de l'Outil de mesure ;
- Les performances laitières des animaux au moment de l'utilisation de l'Outil de mesure (quantité de lait, quantité de protéines, quantité de gras et quantité de cellules somatiques) ;
- Les données obtenues grâce à l'Outil de mesure (poids de l'échantillon utilisé en grammes, poids des particules du tamis 5mm en grammes, poids des particules du tamis 2mm en grammes, photos des particules).

6.1.2 L'Utilisateur est le seul responsable de l'exactitude et de la pertinence des Données d'analyse qu'il saisit sur l'Application. L'Utilisateur est informé que toute erreur, omission ou incomplétude dans la saisie des Données d'analyse, quelle qu'en soit la raison, est susceptible d'affecter les Résultats d'analyse.

6.1.3 L'Utilisateur est expressément informé que les Résultats d'analyse ne constituent pas des données, informations ou statistiques scientifiques. La Société ne garantit en aucun cas la précision des Résultats d'analyse quant à l'efficacité des Solutions administrées et la fiabilité scientifique des Résultats d'analyse au regard de la santé digestive et plus généralement du bien-être des animaux.

6.1.4. L'Utilisateur peut exporter les Résultats d'analyse au format Excel et les envoyer à une adresse électronique de son choix. Cette adresse électronique n'est pas conservée par la Société.

6.1.5 L'historique des Résultats d'analyse est disponible sur l'Application dans la limite des quatre (4) derniers Résultats d'analyse. Pour consulter les Résultats d'analyse plus anciens, l'Utilisateur est invité à contacter son Représentant de Phileo dont l'adresse électronique est disponible sur l'Application.

ARTICLE 7 – EXPLOITATION DES RESULTATS D'ANALYSE PAR LA SOCIETE

La Société exploite les Résultats d'analyse afin de réaliser, pour son propre compte, des statistiques relatifs à l'utilisation, l'évaluation et l'amélioration des Solutions.

Les Résultats d'analyse sont également exploités par la Société dans le cadre de la production des newsletters annuelles et biennuelles relatives aux Solutions. Ces dernières sont adressées aux Utilisateurs qui en font la demande.

ARTICLE 8 – CONTACT

Pour toute question relative aux présentes CGU et/ou l'utilisation de l'Application et de ses Fonctionnalités, l'Utilisateur peut contacter le Représentant de Phileo dont l'adresse électronique est disponible sur l'Application.

ARTICLE 9 – ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

9.1 En accédant à et en utilisant l'Application, l'Utilisateur s'interdit :

- toute utilisation de l'Application contraire aux législations et réglementations françaises ; européennes et, le cas échéant, internationales, ou préjudiciable aux tiers ;
- toute utilisation de l'Application contraire aux présentes CGU ;
- toute action pouvant créer un préjudice quelconque à la Société, à toute autre société du Groupe Lesaffre et/ou à d'autres Utilisateurs ;
- toute action pouvant porter atteinte aux droits de tiers ;
- toute communication de ses Identifiants de connexion à des tiers et/ou aux autres Utilisateurs, quel qu'en soient le moyen et le support de communication ;
- de diffuser, déposer, mettre en œuvre des contenus, messages ou outils contenant des programmes susceptibles de causer des dommages informatiques, de désorganiser l'Application, de détourner de son utilisation normale ou de porter atteinte aux systèmes de sécurité de l'Application ;
- de nuire, d'entraver, de fausser le bon fonctionnement de l'Application ;
- de sonder, de scanner, d'analyser techniquement l'Application ;
- de tester la vulnérabilité et les performances de l'Application pour tout autre raison que celles nécessaires à son utilisation ;
- de contourner les moyens mis en œuvre par la Société afin de garantir la sécurité de l'Application ;
- l'emploi de tous moyens permettant de contourner les techniques d'authentification mises en œuvre par la Société et nécessaires à l'accès à l'Application.

9.2 L'Utilisateur doit veiller à se déconnecter de l'Application lorsqu'il la quitte.

9.3 L'Utilisateur s'engage à :

- agir de façon sincère et loyale dans le cadre de l'utilisation de l'Application et de ses Fonctionnalités ;
- ne pas saisir de données ou informations contraires à l'ordre public.

9.4 L'Utilisateur s'engage à informer la Société dans le cas où il aurait connaissance d'une utilisation frauduleuse de l'Application faite à l'aide de ses Identifiants de connexion. Pour ce faire, l'Utilisateur doit envoyer immédiatement un courrier électronique au Représentant de Phileo dont l'adresse électronique figure dans l'Application.

ARTICLE 10 – MAINTENANCE ET MISE A JOUR DE L'APPLICATION

10.1 La Société fera ses meilleurs efforts pour assurer l'accès à l'Application et le bon fonctionnement de cette dernière. Elle s'engage à procéder ou faire procéder aux interventions de maintenance nécessaires pour rétablir le bon fonctionnement de l'Application, dans un délai raisonnable, le cas échéant.

10.2 La Société pourra faire évoluer l'Application et tout ou partie de ses Fonctionnalités, à tout moment, sans que cela n'ouvre droit à une quelconque indemnité de la Société à l'Utilisateur.

Ainsi, l'Utilisateur est expressément informé que la mise à disposition de tout ou partie des Fonctionnalités relève d'un choix discrétionnaire de la Société.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITE

11.1 Responsabilité de l'Utilisateur

11.1 L'Utilisateur reconnaît et garantit qu'il dispose de la maîtrise exclusive du terminal qu'il utilise dans le cadre de l'accès et de l'utilisation de l'Application.

11.2 L'Utilisateur est seul responsable du bon fonctionnement de son terminal ainsi que de son accès à Internet.

A ce titre, il incombe à l'Utilisateur de prendre toute mesure nécessaire à la résolution de tout bogue affectant le système d'exploitation de son terminal ainsi qu'à la détection et à la réparation de tout virus susceptible d'affecter son terminal.

Il incombe également à l'Utilisateur de s'assurer de sa capacité d'accéder en toute sécurité à l'Application. L'Utilisateur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection notamment logique de son terminal.

11.3 Les Identifiants de connexion de l'Utilisateur sont personnels et confidentiels. L'Utilisateur est seul responsable de leur utilisation. A ce titre, l'Utilisateur s'interdit de les communiquer à quelque tiers que ce soit, et, le cas échéant, assume seul les conséquences de leur divulgation à des tiers en violation des présentes CGU.

11.4 L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de l'Application et des données ou informations qu'il saisit sur l'Application. A ce titre, l'Utilisateur reconnaît que toutes actions faites après son Authentification sont réputées effectuées par lui-même.

11.2 Responsabilité de la Société

11.2.1 L'Utilisateur reconnaît expressément que la responsabilité de la Société ne saurait être engagée :

- en cas de non-respect des présentes CGU et/ou de la réglementation en vigueur ;
- en cas de dommages causés par l'utilisation des Identifiants de connexion par une personne non autorisée ;
- en cas de communication par l'Utilisateur de données ou d'informations inexacts ou incomplètes sur l'Application ;
- en cas de manquement ou de défaut de diligence de l'Utilisateur dans l'utilisation de l'Application ;
- en cas des éventuelles dégradations de matériel, logiciel ou données subies par l'Utilisateur du fait de son accès à l'Application ;
- en cas de dommages indirects qui, par conséquent, n'ouvrent pas droit à réparation.

11.2.2 L'Application est accessible sauf interruption pour raison de maintenance ou de sécurité et/ou en cas de force majeure et/ou en cas de survenance d'un événement hors du contrôle de la Société. La responsabilité de la Société ne saurait être engagée en l'absence de faute, en cas d'éventuelle indisponibilité de l'Application, pour quelque motif que ce soit et fera ses meilleurs efforts pour rétablir l'accès à l'Application.

11.2.3 L'accessibilité à l'Application peut être suspendue notamment pour des raisons de qualité du réseau internet. La Société n'offre aucune garantie concernant les risques d'interruption ou de dysfonctionnement liés à la connexion, à l'encombrement des réseaux et/ou des systèmes informatiques, à l'intrusion de tiers non autorisés et à la contamination par d'éventuels virus circulant sur lesdits réseaux et/ou les systèmes informatiques.

ARTICLE 12 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1 L'Application et chacun des éléments qui la compose, et notamment mais non exclusivement, les textes, images, illustrations, photographies, bases de données, supports, logiciels, graphismes, logos, icônes, sons, dénominations sociales, marques, modèles de produits, dessins, séquences animées sonores ou non, et autres documentations, et plus généralement, tous éléments visuels ou sonores y compris la propriété sous-jacente représentés sur l'Application (Ci-après les « Éléments de propriété intellectuelle ») sont protégés par des droits de propriété intellectuelle.

12.2 La Société est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les Éléments de propriété intellectuelle. Certains des Éléments de propriété intellectuelle peuvent également être la propriété de tiers ayant concédé une licence à la Société afin de les incorporer directement ou indirectement dans l'Application.

12.3 La Société accorde à l'Utilisateur une licence non cessible d'utilisation de l'Application sur le terminal qu'il possède ou qu'il est autorisé à utiliser.

12.4 Sans préjudice de ce qui précède, l'Utilisateur s'interdit tout acte de reproduction et de représentation des Éléments de propriété intellectuelle, une telle reproduction et/ou représentation pouvant constituer un acte de contrefaçon.

ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

13.1 La Société est responsable du traitement des données à caractère personnel de l'Utilisateur mis en œuvre à partir de l'Application. C'est l'entité qui fixe les finalités (objectifs) et les moyens du traitement des données à caractère personnel des Utilisateurs.

Les données traitées par la Société sont les suivantes : nom, prénom, adresse électronique, mot de passe, société, pays.

13.2 Finalités et base légale

13.2.1 Les données à caractère personnel de l'Utilisateur sont traitées par la Société dans le cadre de la mise à disposition de l'Application.

Ce traitement permet à la Société de :

- gérer la création du Compte et l'accès au Compte par l'Utilisateur ;
- permettre à l'Utilisateur de bénéficier des Fonctionnalités de l'Application, notamment la génération et la consultation des Résultats d'analyse ;

13.2.2 Ce traitement est mis en œuvre par la Société sur le fondement de ses intérêts légitimes :

- d'accompagner les Utilisateurs ayant acheté ses Solutions dans le cadre de l'évaluation de l'impact desdites Solutions dans l'amélioration de la digestion des animaux de ferme et des performances d'élevage.
- de générer des statistiques sur l'utilisation, l'évaluation et l'amélioration de ses Solutions.

13.3 Caractère obligatoire des données

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur tels que listées à l'article 13.1 sont nécessaires pour la création de son Compte et l'accès aux Fonctionnalités de l'Application. Sans ces données, la Société ne sera pas en mesure de gérer la création du Compte et l'accès à l'Application.

L'Utilisateur peut, à tout moment, modifier les données à caractère personnel le concernant à partir de l'Application.

13.4 Destinataires des données

Dans la limite de leurs attributions respectives, sont destinataires de tout ou partie des données :

- les collaborateurs de la Société en charge de la commercialisation des Solutions et de l'accompagnement des Utilisateurs dans le cadre de la mise à disposition de l'Application ;
- le Représentant de Phileo auquel l'Utilisateur est rattaché ;
- les collaborateurs de la Société en charge de la gestion technique de l'Application ;
- les collaborateurs du prestataire d'hébergement situé à Francfort (Allemagne).

13.5 Durée de conservation des données

13.5.1 Les données à caractère personnel de l'Utilisateur sont conservées par la Société tant que l'Utilisateur utilise l'Application et son Compte.

En cas de suppression de l'Application et/ou du Compte, les données à caractère personnel le concernant seront également supprimées.

13.5.2 En cas de désactivation du Compte par le Représentant de Phileo, les données à caractère personnel de l'Utilisateur seront conservées pour une durée d'un (1) an. A la fin de cette durée et à défaut d'une réactivation, les données à caractère personnel concernant l'Utilisateur seront supprimées.

13.6 Droits de l'Utilisateur et leur exercice

13.6.1 Dans les conditions définies par la réglementation applicable, les droits suivants peuvent être exercés par l'Utilisateur dans le cadre du traitement décrit ci-dessus :

- Droit d'accès** : ce droit permet d'interroger la Société afin de savoir si elle détient des données à caractère personnel de l'Utilisateur et d'en obtenir communication.
- Droit de rectification** : ce droit permet de demander à la Société la rectification et la mise à jour des données à caractère personnel de l'Utilisateur lorsqu'elles sont inexacts ou incomplètes.
- Droit d'opposition** : ce droit permet, en se prévalant « de raisons tenant à sa situation particulière », de s'opposer à tout moment, à un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Société.
- Droit à l'effacement** : ce droit permet d'obtenir l'effacement de données à caractère personnel lorsqu'un motif prévu par la réglementation est satisfait.
- Droit à la limitation du traitement** : ce droit permet de demander à la Société la suspension temporaire de l'utilisation des données à caractère personnel lorsqu'un motif prévu par la réglementation est satisfait.

Enfin, l'Utilisateur peut définir des directives, générales ou particulières, relatives au sort de ses données à caractère personnel (conservation, effacement, communication, etc.) après son décès.

Si l'Utilisateur estime, après avoir contacté la Société, que ses droits ne sont pas respectés ou que le présent traitement de données n'est pas conforme aux règles de protection des données, il dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de son autorité de contrôle.

13.6.2 Pour exercer ses droits, l'Utilisateur doit, en justifiant de son identité, contacter la Société :

- Par voie postale** :
Société Industrielle Lesaffre
Département Phileo – Protection des données à caractère personnel
137 rue Gabriel Péri
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

- Par courrier électronique** : Digescan@phileo.lesaffre.com

ARTICLE 13 – DIVERS

13.1. Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGU était déclarée nulle ou inapplicable par l'effet d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice rendue par une juridiction compétente ayant autorité de la chose jugée, les autres clauses conserveront leur validité et leur force.

13.2. Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir d'un manquement d'un (ou plusieurs) Utilisateur(s) à l'une quelconque des stipulations des présentes CGU ne saurait s'interpréter comme une tolérance ou une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE

14.1. Les présentes CGU sont soumises à la loi française.

14.2. En cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts afin d'aboutir à une solution amiable avant saisine des Tribunaux. En cas d'échec de la phase amiable, seule la loi française sera applicable et seuls les tribunaux français seront compétents.